

Les Cahiers

N°5 | Mai 2007

COOPÉRATION AVEC LE BASSIN MINIER ET L'ARRAGEOIS

Une ambition commune de développement

Cette mission est co-pilotée par Francis Calcoen
et Philippe Perrault, membres du Bureau du Conseil
de Développement de Lille métropole



Une volonté d'ouverture aux territoires voisins pour une ambition commune de développement

Il faut le rappeler, les Conseils de Développement sont porteurs d'une démarche libre et non figée ainsi que d'une réflexion non limitée en termes de territoires ou de thématiques ! Ils sont de fait l'expression d'une réalité vécue au quotidien par les populations et les acteurs qu'ils sont censés représenter.

A la vue de cette réalité il devenait légitime, voire nécessaire, que Lille métropole porte un regard sur et avec ses territoires voisins.

Un regard respectueux des réalités et des cultures de ses "voisins".

Ce regard a permis, grâce à l'élaboration d'une démarche et d'une méthode partagée et complémentaire, de dégager des pistes de réflexions, des préconisations communes rassemblées autour de cinq thématiques qui interagissent au sein de l'ensemble des territoires concernés : l'habitat, les transports, l'eau et le citoyen, l'emploi et la formation, le Louvre Lens et ses retombées péri-muséales.

Après deux années de travail, pendant lesquelles notre souci commun a été constamment de placer "l'habitant" et l'acteur au centre de ces préoccupations inter-territoriales, les préconisations et les actions proposées par l'ensemble des neuf Conseils seront portées auprès des élus et autres acteurs chargés de les transformer en actes concrets !

Loin de se sentir "isolés" par les autres Conseils, les participants du Conseil de Développement de Lille métropole qui ont accompagné cette démarche (qu'ils en soient remerciés pour leur assiduité et leurs contributions !) ont beaucoup appris ; en tout cas, en ce qui nous concerne, on en ressort "grandi et humble".

Quels territoires sont concernés par cette collaboration ?

Les Communautés d'Agglomération du Béthunois-Bruaysis, de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, du Douaisis, de la Porte du Hainaut, de Valenciennes, les Communautés Urbaines de Lille et d'Arras et Le Pays d'Artois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Après une année passée à se découvrir, à connaître le territoire de l'autre et à prendre conscience des enjeux communs, les neuf Conseils de Développement du Bassin Minier, de Lille-Métropole et de l'Arrageois ont constitué cinq groupes de travail thématiques :

- Habitat,
- Transports,
- Eau et citoyen,
- Emploi-Formation,
- Louvre-Lens et ses retombées péri-muséales.

Lors de la réunion plénière du 19 décembre 2006 à Arras, chaque groupe thématique a fait un rapport d'étape de ses travaux.

Lille
Métropole

Conseil de développement



➤1 Groupe Transports

Pilotage : Floréal Villé, Conseil de Développement d'Hénin-Carvin.

L'objectif est de favoriser la mobilité des biens et des personnes au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille et le développement durable du territoire par :

- la création d'infrastructures nouvelles interbassin pour organiser l'intermodalité grâce à une collaboration étroite entre les AOT (Autorités Organisatrices des Transports), et favoriser ainsi la mobilité et la fluidité des déplacements de personnes et des transports de marchandises,
- l'encouragement à la mise en place de transports alternatifs pour les marchandises (eau, fer, mer),
- la promotion des transports en commun notamment en site propre et la prise en considération des problèmes de stationnement,
- une billetterie unique,
- la mise en place de transports en commun en horaires décalés,
- la collaboration avec les instances de démocratie participative aux futures évaluations des politiques régionales (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire, Schéma Régional des Transports...),
- l'application des directives de la loi du 11 février 2005 concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées.

➤2 Groupe Emploi-Formation

Co-pilotage : Pierre Soulairol, Conseil de Développement de Lille métropole et Olivier Dominikowski,

Conseil de Développement du Pays d'Artois et de l'Agglomération d'Arras.

Le groupe préconise différents axes d'action pour réduire le chômage et améliorer la formation en concordance avec l'emploi dans la région, pour favoriser la mobilité géographique et psychologique et mieux orienter les jeunes dans leur choix d'études. Ces axes sont :

- la lutte contre l'illettrisme en en faisant une grande cause régionale,
- la mise en cohérence entre les offres d'emploi et les offres de formations, la création d'une bourse de l'apprentissage, d'un comité stratégique régional et transfrontalier de l'emploi et de la formation...,
- l'amélioration des parcours d'orientation à tous les niveaux, l'obligation des stages en entreprises, l'adaptation du nombre de personnes formées aux débouchés...,
- la valorisation des métiers en tension par une campagne régionale d'information, de formation et de recrutement.

➤3 Groupe Habitat

Pilotage : Régis Vereecque puis Victor Jumez, Conseil de Développement d'Artois-Comm (Béthune-Bruay la Buisnière)

La comparaison entre les P.L.H adoptés dans les différents territoires fait apparaître des similitudes qui portent essentiellement sur le déficit de logements, la nécessité de revitaliser l'habitat urbain, la maîtrise du foncier et la poursuite de la rénovation de l'habitat ancien. Les différences portent sur le solde migratoire différent selon les territoires (les jeunes migrent vers la métropole

Un travail amorcé préalablement à l'appel de la DATAR



OPOLITAINE MISES EN VALEUR DANS CES RAPPORTS

lilloise au détriment d'autres territoires surtout pour Artois-Comm) et sur la non-prise en compte des territoires voisins dans la politique de l'habitat. La mise en cohérence des P.L.H des différents territoires devrait mettre l'accent sur :

- l'information sur l'habitat,
- la prise en compte de la notion de "parcours résidentiel",
- l'analyse des besoins de logement en se centrant sur l'utilisateur et son vécu,
- l'ouverture aux autres territoires dans les futures réflexions et politiques de l'habitat (P.L.H),
- un Schéma Régulateur de l'offre de logements à l'échelle de la coopération métropolitaine.

74 Groupe Eau et citoyen

Co-pilotage : Hubert David, Conseil de Développement de la Porte du Hainaut et Bernard Goulois, Conseil de Développement du Douaisis

Les préoccupations prioritaires du groupe sont de

- porter à la connaissance du maximum de citoyens la rareté des ressources en eau ainsi que la fragilité de sa qualité afin qu'ils prennent leur place comme acteurs de sa préservation,
- développer les relations de dépendance et de solidarité entre les territoires détenteurs de la ressource et les autres, en y associant la

population,

- porter à la connaissance des citoyens et des élus la problématique des pompages en zone minière.

Les propositions à court terme sont :

- dresser un bilan des ressources et de la croissance des besoins en eau potable,
- créer la transparence sur la situation et les enjeux pour favoriser le passage du citoyen de client à acteur,
- faire se croiser les espaces de dialogue pour partager les informations, les savoirs, les moyens des différents acteurs, afin de bénéficier des mêmes niveaux de connaissance et d'expertise,
- expliquer d'où vient l'eau en Nord-Pas de Calais,
- impliquer le citoyen en lui présentant de manière concrète les procédés, solutions, astuces utiles aux économies d'eau,
- promouvoir les techniques sources d'économie d'eau auprès des collectivités et entreprises concernées en mutualisant les expériences et en retrouvant des savoir-faire.

Les propositions à plus long terme sont :

- élargir le territoire pertinent en développant des partenariats avec la Belgique et la Picardie,
- valoriser sur le territoire les démarches nouvelles qu'elles soient à l'initiative des

particuliers ou des entreprises. Créer un label, un circuit d'expériences pilotes...

- consolider la coopération transfrontalière, dans le cadre d'Interreg III en suscitant des actions transfrontalières d'économies d'eau ou de protection de la ressource.
- promouvoir les techniques de récupération d'eau dans tout nouveau projet de construction privative (double circuit eau de pluie / eau potable),
- ouverture d'un débat sur une mise en œuvre d'une expérience pilote d'arrêt des pompages miniers sur une zone déterminée.

Les interpellations se feront en direction des Conseils de Développement, des bailleurs, des collectivités, des entreprises.

Séances Plénières du Conseil de Développement de Lille métropole dans le Bassin minier

22 mai 2006 à Lens.

25 janvier 2007 à Valenciennes.

Les réunions de la commission mixte de coopération des Conseils de Développement :

28 janvier 2005 : 1^{ère} réunion de la Commission mixte à Loos en Gohelle.

25 février 2005 à Oignies (mission Bassin minier).

23 mars 2005 à Lille

(Lille Métropole Communauté Urbaine).

27 avril 2005 à Douai (Gayant Expo).

13 juin 2005 à Lens

(Communauté de Lens-Lievin).

26 septembre 2005 à Béthune

(Communauté d'agglomération Artois Comm).

14 novembre 2005 à Hénin Beaumont

(Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin).

10 avril 2006 à Valenciennes (Valenciennes Métropole).

7 septembre 2006 à Wallers

(Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut).

19 décembre 2006 à Arras

(Communauté urbaine d'Arras).



“

➤ 5 Groupe Louvre-Lens

Pilotage : Benoît Decq, Conseil de Développement de Lens-Liévin

La décision d'implantation du Louvre à Lens est le fruit des efforts incessants menés par le territoire pour changer d'image et développer des projets qui redonnent de nouvelles perspectives et engagent des dynamiques porteuses d'espoir pour l'avenir. La forte mobilisation collective a conduit les élus de la "Communaupôle" de Lens-Liévin à confier au Conseil de Développement de Lens-Liévin la mission d'analyser les retombées péri-muséales du Louvre. Durant l'année 2005, les autres conseils de développement se sont tout naturellement intégrés à la commission Louvre-Lens pour un large débat sur les retombées économiques, touristiques et culturelles, éducatives, sportives, pour l'emploi, pour le logement... Au-delà de ces impacts, est posé le problème de l'accès pour tous les publics à ce musée ; il faut que le Louvre soit pleinement intégré à la vie de la cité et de la région.

Le groupe thématique a rencontré divers spécialistes ou acteurs de terrain pour mettre en œuvre le plan de travail qui prévoit de recenser tous les acteurs concernés, de prioriser des thèmes à travailler en fonction du calendrier d'avancement du projet, de structurer la mobilisation de la population par la création d'une association : l'association A2L (créée en mai 2006).

- **Les retombées économiques** : les attentes du secteur économique mettent en exergue le besoin d'information sur le projet Louvre-Lens afin d'anticiper les besoins et d'encourager des initiatives de création d'entreprises. Ils soulignent l'importance de la nouvelle image du territoire : finis les corons, les mines, le charbon, la focalisation sur le football...

- **Les retombées touristiques et culturelles** : des membres de la commission ont visité et rencontré les responsables de divers musées régionaux (musée Matisse du Cateau-Cambrésis, musée d'art et d'industrie La Piscine à Roubaix...) et ont pris connaissance du Rapport du Diagnostic Culturel et de l'étude d'impact de l'implantation du Louvre sur le territoire de l'agglomération Lens-Liévin. Une mise en réseau des offices de tourisme est nécessaire pour créer de nouveaux produits (circuits, formules hébergement + visites...) La construction d'hôtels doit aussi être envisagée, combinée à des logements en gîtes ou chambres d'hôtes.

L'accueil des visiteurs demandera une formation spécifique pour des guides, des responsables hôteliers... avec notamment la connaissance de langues étrangères et l'information destinée aux commerçants. Le lycée Voltaire a positionné son offre de formations en tenant compte du lancement des nouveaux projets touristiques structurants sur le territoire Lens-Hénin-Carvin et notamment l'implantation du Louvre.

Une campagne de communication très forte dans la région et au-delà sera nécessaire pour faire connaître le musée et les atouts touristiques du territoire, tels les souvenirs de la première guerre mondiale, les bâtiments remarquables, les vestiges de la mine, la campagne environnante, les attractions diverses...

- **Les retombées pour l'emploi et la formation** :

les futurs emplois directs seront :

- dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et de l'hôtellerie-restauration (à noter que ces secteurs sont déjà sous tension et que les formations spécifiques à ces métiers proposées par l'ANPE ne trouvent pas toujours preneur...).
- La commission souhaite que, pour la construction, une clause d'insertion soit imposée aux entreprises.
- dans le domaine du fonctionnement du Louvre : le recrutement dépendra du statut du Louvre-Lens. Les employés dans ce genre d'établissement sont répartis en diverses catégories et recrutés souvent par concours. Une formation spécifique doit être mise en place dès maintenant dans les lycées et universités.

- **Les liens avec le sport** : la commission préconise de ne pas opposer Sport et Culture, de mettre en œuvre des actions permettant aux sportifs de découvrir des activités culturelles variées et réciproquement de susciter l'intérêt des amateurs d'art pour les activités sportives, d'organiser de nouvelles manifestations autour du site d'implantation du Louvre comme la "Route du Louvre".

- **La problématique des transports** : l'accessibilité à la ville de Lens et à son musée doit prendre en compte une meilleure desserte du centre-ville notamment par des transports en site propre et des navettes depuis la gare et l'implantation de parkings en périphérie pour éviter l'engorgement du centre. Il faut également augmenter et améliorer les transports par train depuis les grandes villes de la région, Lille et Arras notamment et depuis l'aéroport de Lesquin.

A cela s'ajoute le besoin d'une signalétique spécifique au musée en ville et sur les grands axes routiers (autoroutes, nationales...)

- **les retombées écologiques pour l'environnement** : la préservation des espaces boisés existant sur le terrain est recommandée. Une étude géologique et hydrogéologique est de toute façon nécessaire pour les travaux de fondation des bâtiments

- **le logement** : la pression sur l'immobilier est prévue pour 2008-2009. Il est nécessaire d'attirer sur le territoire des cadres à hauts revenus pour répondre au besoin de mixité sociale : l'image positive du Louvre et son offre d'activités culturelles nouvelles pourraient être un atout dans ce domaine.

L'arrivée du Louvre à Lens suscite beaucoup d'espoirs, d'enthousiasme et de fierté dans la population. La commission souhaite que tout soit mis en œuvre pour ne pas décevoir ce formidable élan et pour apporter, grâce à cette image positive, un nouvel essor culturel, économique et social dans la région, un véritable développement durable.

VOS RÉACTIONS...

Contact :

Séverine Flahault
Chargée de mission,
Conseil de Développement
de Lille Métropole
Tél. : 03.20.63.73.92

Ou sur Internet

www.lillemetropole.fr -
rubrique : **Le Conseil de
développement**



Les Cahiers DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT N°5 - Mai 2007

Directeur de la publication : Patrick Peugeot
Rédaction : Commission Communication
Conseil de Développement de Lille Métropole
Agence de développement et d'urbanisme
de Lille métropole - Espace international
299 Boulevard de Leeds
59777 Euralille
Tél. : 03.20.63.33.54
Fax : 03.20.63.73.99
Mail : conseildveloppement@cudl-lille.fr
www.lillemetropole.fr - rubrique : Le Conseil
de développement

Lille
Métropole

Conseil de développement